

SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR

**SECTION
DU VAL DE MARNE**

Comité n° 1

Bry, Champigny, Joinville, Villiers,

Subventionné par les 4 communes

10 Juin 2023



Bulletin n°44

Entraide et Légion d'Honneur

Cher(e)s Légionnaires, Cher(e)s Ami (e)s,

Ce bulletin est dense et éclectique. Vous y trouverez :

- un petit rappel de notre Assemblée Générale du 1^{er} avril,
- un résumé de nos conférences-débats qui ont été réactivées cette année dans les collèges et lycées du Val de Marne et de Seine-et-Marne, dépendant de l'Académie de Créteil, et nous ont déjà permis de cibler environ 230 élèves de 3^{ème}, 1^{ère} ou terminale,
- une page de l'histoire de la Lorraine un peu oubliée, avec celle du Fort de Metz-Queuleu,
- quelques pensées de Confucius à Proust,
- un survol de 60 ans de politique d'Aménagement du Territoire,
- Et puis un petit passage de Flamme (avant l'Olympique) de « délégué de Joinville », entre Gérard Duguet et Jean-Michel Godillon, avant de terminer par le Docteur Hascoët sur un sujet « banal », auquel nous pouvons tous être confrontés.



Je vous souhaite une excellente lecture de ce Bulletin, et un bel été.

Bien à vous,

Dominique PÉRIGORD

Présidente du Comité 94/1

Prochaines dates à RETENIR

- **Assemblée Générale de la SMLH** le vendredi 23 juin à Boulogne-Billancourt.
- **Assemblée Générale Extraordinaire de la SMLH** le vendredi 13 octobre 2023
- **Gala de la Section** : le samedi 14 octobre 2023 à ALFORTVILLE sur une péniche
- **Assemblée Générale de la Section** le 9 mars 2024 à FONTENAY SOUS BOIS

Société des Membres de la Légion d'Honneur

Comité n°1 –Dominique PÉRIGORD. 06.18.44.18.86 -perigorddodo@yahoo.fr

Conception et Réalisation du bulletin : Dominique Périgord - création 1995 Marcel Vézinat

La vie de notre Comité

CONFERENCES-DEBATS DANS LES COLLEGES ET LYCEES

En 2023, sous l'impulsion de Mme Alice MARSOL Inspectrice d'Académie de Créteil, référente du Trinôme, Jacques Hascoët, François Messina et moi-même nous avons recommencé nos conférences dans les collèges et Lycées, en présence des partenaires locaux.

- **Le 8 février** à 8h30 au **Collège Robert Desnos à Orly (94)** en présence de Monsieur de Saint Chéron, Président du Comité local, et de Marcel Vézinat, auprès de 17 jeunes d'une classe défense
- **Le 16 février** à 14 h00 auprès de 80 jeunes (3 classes 1^{ère} et terminale dont une classe de défense) et des professeurs du **Lycée Polyvalent les Pannevelles à Provins-77**, en présence de Jean-Marie Abdilla et Alain Cazajous Président et secrétaire du Comité de Provins.
- **Le 21 mars** à 14 h00 auprès de 60 jeunes de 3^{ème} du **Collège Jacqueline de Romilly à Magny-le Hongre 77**, dont la classe défense est en partenariat avec le chasseur de Mines « Andromède » à Brest. Et ce, en présence de Jean Bernini, Président du Comité de Meaux.



- **Le 16 mai 2023** auprès d'une soixantaine de jeunes élèves du Lycée La Tour des Dames à **ROZAY-en-Brie 77**, classes terminales générales, en présence du LCL (ER) Thierry Choinier de Josette Richard, Président et secrétaire du Comité de Brie-Tournan.

Assemblée générale du Comité le 1^{er} avril 2023 à Bry sur Marne

Le samedi 1^{er} avril 2023 a eu lieu l'assemblée Générale de notre Comité au Château Lorenz à Bry sur Marne, en présence de Didier Khoury, Conseiller Municipal de Bry-sur-Marne, Délégué aux Anciens Combattants et Commémorations et du Général Guillamo, Président de la Section 94. Malgré les effectifs toujours en baisse et non renouvelés, nous avons pu réunir un tiers de nos sociétaires !! Et la majeure partie d'entre eux se sont retrouvés pour un déjeuner convivial à la Brasserie l'Alexandrin à Bry.



Le fort de Metz Queuleu, Moselle, par Marie-Thérèse Bailly

Le 12 octobre 2023 nous allons commémorer les 80 ans de l'arrivée des premiers internés appartenant aux groupes de résistance locaux, au camp spécial SS du fort de Queuleu. Comme eux, mon père, instituteur mosellan arrêté dans sa classe au matin du 2 novembre 1943, se retrouvera le soir même, les yeux bandés avant son trajet en camion, avec les autres victimes de cette rafle, jeté dans les sombres sous-sols du fort où il devient le N°124. Assis sur des bancs, les yeux bandés, pieds et mains liés, mal nourris, battus, sales et muets en dehors des interrogatoires, ceux qui survécurent rejoignirent, pour la plupart, les camps de concentration de Natzweiler-Struthof puis de Dachau. Ces camps sont, heureusement, connus, mais le Camp Spécial de Queuleu est souvent ignoré, même en Lorraine.



A l'automne 1943 les nazis, dans l'urgence, ont utilisé une partie de l'ouvrage existant (Caserne II, casemate A), d'autres locaux devenant trop exigus devant la recrudescence des arrestations. La Moselle, annexée de fait en 1940 en même temps que les deux départements alsaciens, avait vu se développer les activités de résistance organisée et armée, en particulier celles du Groupe Mario, la grande secousse ayant été l'incorporation de plusieurs classes dans la *Wehrmacht*, souvent en direction du front russe. Cette Résistance, il fallait la tuer dans l'œuf. Pour briser le mental et arracher des renseignements sous la torture, le fort de Queuleu était un lieu idéal, suffisamment isolé sur sa colline au milieu des bois pour rester ignoré de la population messine.



Photo 1 Portail menant à la casemate A, 1984, archives familiales.

« Camp de concentration » a été remplacé, en 2016, par Camp spécial SS, plus exact

1871. D'importants travaux sont effectués ; la garnison allemande à Metz comptant alors de 15.000 à 20.000 hommes, Metz est devenue la 1^{ère} place forte du Reich allemand. Repris par la France en 1919, le fort est alors désarmé. Au cours de la seconde guerre mondiale, il sert d'abord de poste de commandement pour les troupes françaises de la Ligne Maginot, puis, après l'armistice de juin 1940, de *Stalag* (camp de détention de prisonniers de guerre), ensuite d'annexe (*Aussenkommando*) au camp de concentration de Natzweiler-Struthof (7/8/1943-31/8/1944). A partir du 12 octobre 1943, il devient le *SS Sonderlager*, camp spécial où la torture sous toutes ses formes tient lieu de méthode d'interrogatoire. Avec l'avancée des troupes alliées, le camp spécial est évacué le 17 août 1944 ; la plupart des détenus qui s'y trouvaient encore sont envoyés vers les camps de concentration de Natzweiler, Schirmeck ou Ravensbrück.

Dès le 2 septembre 1944, Metz est déclarée « forteresse du Reich » par Hitler et doit être défendue jusqu'à la dernière extrémité. La Bataille de Metz sera longue, retardée par les intempéries, l'imprécision des largages des tonnes de bombes déversées et la puissance de feu des fortifications. Les Allemands font alors feu de tout bois et réquisitionnent un bataillon de *Volkssturm* : anciens fonctionnaires de police, réfractaires, vétérans de plus de 45 ans ou jeunes de la *Hitlerjugend*... pour assister leurs troupes. Néanmoins, le 21 novembre 1944, le fort se rend au 10^{ème} régiment de la 5^{ème} division d'infanterie américaine. Dès décembre 1944, un centre de séjour surveillé y est installé par l'administration française. Il abrite d'abord des civils allemands et leurs familles, puis des Français et étrangers de différentes nationalités, détenus pour faits de collaboration, dénonciations, actes antipatriotiques... Plus de 4000 personnes y seront incarcérées mais ces chiffres décroissent rapidement en 1946, et le 23 mars le centre ferme ses portes, la vingtaine d'internés étrangers encore en place seront transférés à la prison d'Ecrouves(54). Après la Libération, le fort sera utilisé aussi comme camp de prisonniers allemands de 1946 à 1947, et comme camp de travailleurs indochinois de 1948 à 1950. Ceux-ci, soumis à de dures conditions, aspiraient à un rapatriement rapide mais il fut retardé par la désorganisation de l'après-guerre et les événements surgissant en Indochine française.

Voici, dans ses grandes lignes, l'histoire mouvementée du fort de Queuleu. Il s'en fallut de peu, pourtant, que son état de dégradation ne le menât vers l'oubli. Depuis le 13 février 1970, la Caserne II Casemate A est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Cependant, après 104 années d'occupation militaire, la désaffectation du fort par l'armée est entamée le 31 août 1971 et la végétation spontanée se développe au détriment des bâtiments. Parmi ceux qui furent incarcérés au fort, certains n'acceptaient pas la dégradation progressive de ce témoin de souffrances indicibles.

Le 7 mars 1971, fut créée l'Amicale des anciens déportés du fort de Queuleu et de leurs familles (plus tard : Amicale des anciens déportés et familles de disparus du fort de Queuleu), sous l'impulsion de Monsieur Nicolas Firmin, président fondateur. Le projet de ses membres était de transformer en musée leur ancienne geôle. Prenant sur leur temps libre et sur leurs propres deniers, ils consacrèrent plus de 70 000 heures à ce chantier, déblayant, nettoyant, installant ce qui avait été le décor de leur vie de taupes : les bancs avec des mannequins à leur extrémité dans la posture qui avait été la leur et des châlits venus du Camp de Natzweiler. Ce serait l'ébauche d'un musée plus grand qui se tiendrait dans l'une des vastes salles de l'étage. D'autre part, le Comité mosellan du musée et du mémorial de la déportation vit le jour le 22 janvier 1975 ; il regroupait cinq associations patriotiques dans le but de créer un musée départemental de la résistance et de la déportation au fort de Queuleu, et d'ériger un mémorial à Metz. Une haute flamme de pierre conçue par l'architecte Roger Zonca et abritant dans sa crypte les cendres de déportés venus de 18 Camps, se dressera finalement à l'entrée du fort. Hélas, malgré tous les efforts des bénévoles, les lieux continuent à se dégrader et subissent des actes répétés de vandalisme, en particulier en 2012. Le petit musée est totalement détruit. Enfin, un syndicat mixte est créé, l'Etat et les collectivités locales se mobilisent et investissent 1 million d'euros permettant de sécuriser le site pour en faire un centre mémoriel, éducatif et culturel. Depuis 2015, l'Amicale des anciens déportés est devenue l'Association du fort de Metz Queuleu pour la mémoire des internés-déportés et la sauvegarde du site. Et aujourd'hui encore ses bénévoles contribuent au maintien et au rayonnement de ce lieu de mémoire où de nombreux événements et des visites guidées sont organisés. Si vous passez par Metz, je vous conseille vivement de découvrir ce témoin exceptionnel de l'Histoire !



Photo 2 Casemate A Le couloir en restauration, 2015, archives familiales.

Pour en savoir plus : *Groupe Facebook « Sauvons le fort de Queuleu à Metz(Moselle) »*

« Ce matin-là, 2 novembre 1943 » par Marie-Thérèse Bailly-Lang, Editions de L'Harmattan 2020

-o-o-o-o-o-o-o-

DE CONFUCIUS à MARCEL PROUST ! par Marcel VÉZINAT –(Officier LH 2008)

Confucius, Philosophe chinois est né le 28/ 03/ 551 et mort à 72 ans le 11/ 04 /479 avant J C

« Va, reste calme au milieu du bruit et de l'impatience et souviens-toi de la paix qui découle du silence.

Si tu le peux, mais sans renoncement, sois en bons termes avec tout le monde ; dis ce que tu penses, clairement, simplement et écoute les autres, même les sots et les ignorants, car eux aussi ont quelque chose à dire. Evite les gens grossiers et violents, car ils ne sont que tourment pour l'esprit.

Si tu te compares aux autres, tu pourras devenir vaniteux ou amer ; mais sache qu'ici -bas, il y aura toujours quelqu'un de plus grand ou de plus petit que toi.

Sois fier de ce que tu as fait et de ce que tu veux faire. Aime ton métier, même s'il est humble : c'est un bien précieux en notre période troublée.

Sois prudent dans le monde des affaires, car on pourrait te jouer de vilains tours. Mais que ceci ne te rende pas aveugle ; bien des gens luttent pour un idéal et partout sur la terre on meurt pour ce que l'on croit.

Sois toi-même, surtout dans tes affections. Fuis le cynisme en amour, car il est un signe de sécheresse du cœur et de désenchantement. Que l'âge t'apporte la sagesse et te donne la joie d'avoir des jeunes autour de toi.

Sois fort pour faire face aux malheurs de la vie ; mais ne te détruis pas avec ton imagination; bien des peurs prennent naissance dans la fatigue et la solitude. Et malgré la discipline que tu t'imposes, sois bon envers toi-même.

Tu es un enfant de l'univers, tout comme les arbres et les étoiles et tu as le droit d'être ici et même si cela n'est pas clair en toi, tu dois être sûr que tout se passe dans l'univers comme c'est écrit.

Par conséquent sois en paix avec ton Dieu, quelle que soit en toi son image et à travers ton travail et tes aspirations, au milieu de la confusion de la vie, sois en paix avec ton âme.

Dis-toi qu'en dépit des faussetés, de ses ingratitude, de ses rêves brisés, le monde est tout de même merveilleux. Sois prudent et tâche d'être heureux ! »





Marcel Proust- Photo Larousse

Et Marcel ...PROUST a suivi ces conseils ! À la recherche du temps perdu, du temps passé !
« Quand nous avons dépassé un certain âge, l'âme de l'enfant que nous fûmes et l'âme des morts dont nous sommes sortis viennent nous jeter à poignée leurs richesses et leurs mauvais sorts Il semble que les événements soient plus vastes que le moment où ils ont eu lieu et ne peuvent y tenir tout entier. Certes, ils débordent sur l'avenir par la mémoire que nous en gardons, mais ils demandent aussi une place au temps qui les précède.

Certes, on dira que nous ne les voyons pas alors qu'ils seront, mais dans le souvenir ne sont-ils pas aussi modifiés ?

Ce que je reproche aux journaux, c'est de vous faire faire attention tous les jours à des choses insignifiantes, tandis que nous lisons bien moins souvent les livres où il y a les choses essentielles. »

et la fragilité de l'existence !!! Je trouve qu'il y a dans l'écriture et la pensée, une certaine similitude entre les deux auteurs.

Marcel PROUST naît le 10/07/1871 à PARIS. Il meurt à 51 ans, après une enfance heureuse à Illiers (devenu Illiers-Combray) notamment dans la maison de sa tante Léonie où il passa quelques étés

quand il était enfant, maison qui se trouvait à côté du château de la Senetterie dont Proust a fait la maison de Charles Swann. Ce château près de Chartres est devenu, il y a quelques années la propriété de l'un de nos sociétaires, qui en a fait un Musée.

-o-o-o-o-o-o-

Un survol de 60 ans de politique d'Aménagement du Territoire en France métropolitaine

par Régis LAMBERT

Administrateur Général de l'Etat (h)- ancien conseiller technique à la DATAR.



L'Aménagement du Territoire (A.T.) de la France métropolitaine nous interpelle au quotidien sous des aspects très divers, exemple la polémique sur le projet d'autoroute A69 entre Toulouse et Castres, la réindustrialisation, la lente érosion du littoral à l'Ouest, les conséquences de flux migratoires peu contrôlés, les conséquences du dérèglement climatique ou encore les conséquences urbanistiques de la création du Grand Paris ou les incertitudes sur le bouclage de son futur métropolitain, etc....

En fait, comme Monsieur JOURDAIN faisait de la prose sans le savoir, nos sujets de préoccupation ont très souvent un impact sur l'A.T. Mais c'est une notion relativement nouvelle au regard de l'Histoire de France. **Jusqu'à la fin du XVIIIème siècle**, l'implantation des humains s'était concentrée sur les perspectives de faire fructifier les richesses agricoles ainsi que le regroupement dans des villes plus protectrices et facilitant les échanges et le commerce (importance des villes de foire). Avec le début de l'ère industrielle les hommes ont suivi les lieux où l'on avait besoin de main-d'œuvre (filatures, mines de charbon, aciéries principalement). Il n'y avait pas d'intervention étatique planifiée. Pour autant la France métropolitaine obéissait à une tradition déjà ancienne de jacobinisme, ainsi le XIXème siècle a développé un système de communication fidèle à son organisation politique, d'où un réseau routier puis ferré en étoile depuis Paris. A la différence de ses voisins européens, la France a fortement concentré sa ville capitale au détriment du reste du territoire, malgré des efforts pour créer un maillage cohérent de préfectures et sous-préfectures pour administrer le territoire en rupture avec le découpage des anciennes provinces. Ainsi Paris ne comptait encore en 1800 que 500000 habitants soit 2% de la population française encore majoritairement rurale.

C'est après la Seconde Guerre Mondiale que les pouvoirs publics se sont vraiment interrogés sur le déséquilibre de la répartition de nos activités et des populations sur le territoire. Un ouvrage a eu l'effet d'un grand révélateur, c'est « PARIS et le désert Français » de Jean-François GRAVIER (première édition en 1947) présentant une capitale hypertrophiée (dont les prévisions prévoyaient jusqu'à 18 millions d'habitants en 2000) agissant comme un aimant (en concentrant notamment les lieux d'enseignement et de recherche, la majorité des emplois de cadres ; mais aussi de grandes unités de production (exemple de l'automobile) appelant à une forte immigration des campagnes mais aussi des pays européens frontaliers (Italiens, Polonais, Espagnols, Portugais Etc...). Le reste du territoire était resté essentiellement rural à l'ouest d'une ligne Le Havre Marseille ; tandis que la partie Est de la France se révélait plus industrielle et relativement plus riche malgré un début de déclin.

Les pouvoirs publics en prenant conscience de ces problèmes et des retards par rapport à nos voisins ont décidé de mettre en place une **véritable politique nationale d'A.T.** en mobilisant des crédits ciblés sur de grands projets et en créant les conditions d'une structuration de l'administration fondée sur la déconcentration.

Dès la fin des années 50 ont été créés les OREAM structures de l'administration de l'ETAT, ancêtres des Régions, pour s'approcher de la taille des entités comparables des grands pays voisins.

Mais le grand tournant stratégique s'est révélé être **la création de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale**. Un projet majeur de Georges POMPIDOU, Premier Ministre, était de constituer une administration de mission au plus près du pouvoir, structure légère d'acteurs engagés, capable d'intervenir dans des dossiers préparés par les différents ministères mais le plus souvent dans une logique de « tuyaux d'orgues » avec des financements liés à des politiques sectorielles. Née en 1963, la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) abordait les sujets de façon interministérielle, transversale, de rééquilibrage des territoires. La structure a été confiée dans un premier temps à une personnalité politique proche du Premier Ministre, Olivier GUICHARD. La DATAR a ainsi fait financer par les ministères des opérations coûteuses après décision prise en comité interministériel (les CIADT) présidé par le Premier Ministre (le plus récent, la création des pôles de compétitivité au profit de villes moyennes dont la spécialisation économique est renforcée).

La priorité donnée au rééquilibrage des zones les plus défavorisées s'est notamment traduite par un investissement massif sur le Plan Routier Breton, l'aménagement du littoral languedocien puis aquitain, le développement de parcs nationaux notamment en montagne, pour protéger la nature et assurer un développement harmonieux de ces espaces au bénéfice des locaux comme des touristes. Parallèlement, l'accent a été mis pour lancer de grands réseaux d'infrastructure avec la conception de réseaux ferrés à grande vitesse entre Paris et les principales métropoles et un réseau autoroutier capable de rattraper le retard sur le réseau allemand en complétant le maillage initial par des transversales ou des accès à des agglomérations pas encore desservies.

Pour autant, les deux dernières décennies du siècle ont connu des évolutions politiques complexifiant les orientations stratégiques nationales même si elles offraient des opportunités financières complémentaires.

Ces **nouveaux partenaires sont d'abord l'Europe** avec la création de fonds structurels destinés à créer une véritable politique d'A.T. de niveau européen (jusqu'alors la politique agricole commune occupait l'essentiel des interventions financières) notamment en raison de l'élargissement progressif du périmètre de l'Union qui accroissait les déséquilibres entre les régions de l'Europe.

Mais les nouveaux partenaires sont aussi le résultat de **la profonde réforme de la décentralisation avec les Lois DEFERRE en 1982** confiant de larges compétences d'aménagement du territoire aux collectivités locales et notamment aux Régions qui deviennent des collectivités de plein exercice et dotées de Conseils régionaux élus à partir de 1986 et en supprimant la tutelle de l'Etat. Dans le même temps, les Communes sont fortement incitées à se regrouper, soit par fusion (2000 sur les 36000...) soit par obligation de se regrouper en intercommunalités avec un minimum de compétences obligatoires.

Le mode d'intervention de l'Etat a nécessairement évolué. A noter que la DATAR, organe dépendant du Premier Ministre, s'est vue rattachée pour sa gestion à différents ministères au gré des configurations gouvernementales (Equipement, Industrie, Agriculture, Intérieur, mais jamais, il faut le souligner, au ministère des finances ou du Budget...) avec des moyens budgétaires déclinant progressivement.

La Délégation s'est principalement recentrée autour de trois priorités :

Attirer les investissements étrangers en France dans les zones à développer, grâce à la création de bureaux à l'étranger (compétence en fait progressivement confiée à d'autres structures que la Délégation, qui orientait avant tout sur les zones les plus sinistrées...);

Freiner le développement tentaculaire de la région parisienne. La création de villes nouvelles à une trentaine kilomètres de Paris (à l'image de Londres) a donné des résultats concluant en limitant le grignotage anarchique des banlieues à l'image de certaines agglomérations américaines. L'autre volet de sa politique a été de freiner l'implantation de nouveaux bureaux à Paris en instituant une taxe sur les constructions neuves et l'obligation d'un agrément par un comité de décentralisation. Les administrations étaient également tenues de passer tout projet de création de structure à Paris devant le Comité qui devait approuver alors le schéma d'implantation des locaux du ministère en question. Face aux multiples pressions subies par le dispositif, pourtant bien parti, celui-ci a rapidement perdu de son efficacité notamment par l'autorisation gouvernementale d'accorder, à la fin des années 80, des autorisations d'implantations dans Paris de bureaux neufs avant d'être occupés !

Troisième axe, le rééquilibrage territorial. La DATAR a dû négocier ses priorités non plus seulement avec les différents départements ministériels mais avec les priorités des Conseils régionaux dans le cadre de Contrats de Plan pluriannuels, le

cas échéant intégrant les pressions de collectivités locales de niveau inférieur disposées à apporter un financement pour « boucler » un projet. Ceci a considérablement complexifié les procédés et retardé l'exécution de certains projets (véritable « mille-feuille administratif » souvent décrié).

Avec la réduction progressive des moyens de l'Etat par le canal de la **DATAR, celle-ci a finalement été supprimée en 2013 et remplacée par un Commissariat Général à l'Egalité des Territoires puis par une Agence Nationale de la Cohésion des Territoires**, établissement public dont le président du Conseil d'Administration est un élu, mais un ministère conserve des compétences d'Etat en matière d'A.T. (actuellement le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires).

Sans vouloir tenter un bilan de cette politique nationale, on peut chercher à identifier ses lignes directrices aujourd'hui. On peut dire que ses préoccupations initiales demeurent, comme par exemple le devenir et l'ambition de l'agglomération parisienne (ville-monde ?) ou la perspective de mieux assurer le développement des métropoles d'équilibre qui n'ont pas répondu suffisamment à un effet de « ruissellement » attendu sur les villes moyennes et petites de la périphérie, mais aussi l'insuffisance du rééquilibrage en faveur du monde rural et péri-urbain avec la disparition progressive de services publics de proximité et de l'offre de soins, la dégradation des réseaux de transport publics ou encore la persistance de « zones blanches » des télécommunications.

L'Etat est pourtant partie prenante dans de nombreuses initiatives *comme les actions « cœur de ville », les espaces France Services, les rapprochements entre entreprises et établissements d'enseignement* (en encourageant notamment des « clusters ») associant un maximum de partenaires locaux.

Malgré un constat nuancé sur l'atteinte des ambitions originelles, il existe des raisons de rester optimiste, si peuvent se réaffirmer les lignes de force d'une perspective nationale de moyen terme, en étant notamment attentif aux signaux faibles sur l'évolution du comportement des agents économiques, notamment depuis la crise du COVID : par exemple, le développement, ou pas, d'un consumérisme de masse ou la recherche d'achats davantage écoresponsables, l'engouement durable pour le télétravail, la priorité donnée aux loisirs, les mouvements de population liés à l'insécurité dans des zones de plus en plus diversifiées, l'effort pour faciliter la réindustrialisation, la poursuite ou pas du tropisme vers le sud et l'ouest, la priorité toujours présente pour un habitat individuel malgré les distances, versus l'engouement pour une certaine re densification dans les cœurs d'agglomérations et notamment Paris...

Beaucoup reste à faire pour redonner de la lisibilité aux orientations nationales de moyen ou long terme pour ces différents chantiers. La route sera sans doute longue, et la pente parfois rude, mais le défi est passionnant.

N.B. pour le lecteur intéressé, je recommande la lecture du livre de Philippe de CASTELBAJAC et Jérôme MONOD : « L'Aménagement du Territoire » QUE SAIS-JE dernière édition mise à jour Fév.2021 et celui du CPAT « La DATAR, 50 ans au service des territoires » Edition La Documentation Française, 2016.

Par ailleurs, je ne peux que vous conseiller de suivre l'actualité sur le site de l'association Le Cercle Pour l'Aménagement du Territoire (www.cpat.fr) voire d'y adhérer (il est ouvert à tous) pour dialoguer avec d'autres passionnés par ces sujets...

-0-0-0-0-0-0-

Changement de délégué pour Joinville-le-Pont



<==A la demande de notre ami Gérard DUGUET, délégué de Joinville-le-Pont, qui va bientôt fêter ses 90 printemps, et souhaitait un « jeune » pour le remplacer, nous avons proposé la mission à un autre Joinvillais, (de 75 ans) qui l'a accepté !

Il s'agit de Jean-Michel GODILLON, → fidèle de nos rencontres (quand il n'est pas dans ses terres grecques) à qui nous souhaitons la bienvenue au bureau.



La rubrique médicale du Docteur Hascoët

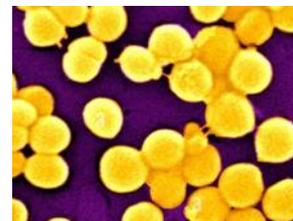


LES INFECTIONS DE LA MAIN : panaris et phlegmons

LE PANARIS

C'est une infection du pourtour de l'ongle ou des espaces cellulo-graisseux près de l'ongle.

Une blessure de la peau est la principale cause de l'apparition d'un panaris. Les agents responsables sont des bactéries dont la plus fréquente est le staphylocoque doré (parfois le streptocoque). Il est souvent présent sur la peau et dans les narines et peu dangereux chez les personnes en bonne santé.



Il va profiter de la lésion résultant de cette blessure pour s'infiltrer et se propager dans les tissus mous des extrémités d'un doigt ou d'un orteil.

Plusieurs éléments peuvent occasionner cette blessure de la peau qui provoque l'apparition d'un panaris. C'est le cas notamment :

- Des soins de manucure un peu violents.
- D'une trituration de la cuticule.
- De la suppression des petites peaux situées à proximité immédiate de l'ongle.
- De l'onychophagie (ceux qui se rongent les ongles).

Evolution en 2 stades :

➤ Le stade inflammatoire (réversible):

Au niveau d'un ongle, il existe :

- Une rougeur avec un gonflement de la peau,
- Une douleur sourde et augmentée à la pression, mais qui n'empêche pas de dormir.
- Il n'y a pas de fièvre.



A ce stade et en l'absence de facteurs aggravants : diabète, alcoolisme, toxicomanie, personnes sous immunodépresseurs ou en chimiothérapie, le traitement se fait par un nettoyage avec des antiseptiques plusieurs fois par jour et une surveillance, jusqu'à la guérison.

➤ Le stade collecté, ou panaris irréversible.

En l'absence de soins,

- Le pus se forme et devient visible sous forme d'un gonflement important sous une peau devenue jaunâtre.
- La douleur devient insupportable, pulsatile (on sent battre son cœur au niveau de l'abcès).
- Elle empêche le patient de dormir.
- Des ganglions peuvent apparaître au niveau du coude.
- Le tout est souvent accompagné de fièvre.



Le traitement est chirurgical, il faut ouvrir, retirer les tissus infectés, évacuer le pus et drainer. La plaie reste ouverte avec des pansements cicatrisants. Une antibiothérapie peut être instaurée ou non. A noter que les panaris touchent également les orteils.

Il faudra vérifier +++ la vaccination anti-tétanique.

LE PHLEGMON

C'est une urgence chirurgicale : les lésions peuvent devenir irréversibles en moins de 24 heures.

C'est l'inflammation et l'infection de la membrane qui entoure les tendons fléchisseurs des doigts par une ou plusieurs bactéries. Cette membrane appelée gaine synoviale contient le liquide synovial qui permet de lubrifier le tendon pour qu'il coulisse dans la gaine.

Le germe en cause est à 50% le staphylocoque doré, mais aussi, le streptocoque, des mycobactéries... Dans 25% des cas les infections sont multiples.

Les bactéries pénètrent lors de piqûres, coupures ou morsures d'animaux.

Les facteurs aggravants sont les mêmes que pour le panaris.

- **Quelques heures à quelques jours après la contamination**, les symptômes sont :
 - Une douleur sur le trajet du doigt, voire dans la paume de la main et jusqu'au pli du poignet.
 - Un gonflement progressif du doigt.
 - Une sensation désagréable lorsque l'on tend le doigt.

- **Plus tardivement apparaissent :**
 - Un œdème généralisé du doigt voire de la main.
 - Une douleur pulsatile qui empêche la personne de dormir.
 - Le doigt reste en position semi-fléchi, dite « en crochet » : il est impossible de le tendre.
 - Il y a de la fièvre.
 - Des ganglions gonflés et douloureux sont présents au coude et dans l'aisselle.



Le traitement est chirurgical,

Il faut ouvrir rapidement sous anesthésie locale ou générale.

Cette intervention va de la petite incision à la chirurgie lourde.



Dès l'ouverture on constate 3 stades de gravité pour le phlegmon des doigts :

- **Le stade 1 ou synoviale exsudative.** Un liquide clair et abondant est sécrété.
- **Le stade 2 ou synoviale purulente.** Le liquide est trouble. Le tendon est encore intact mais le doigt reste en crochet.
- **Le stade 3. Le tendon se nécrose**, c'est-à-dire qu'il peut se rompre. La situation est très grave, mais rare.

Il faut :

- Vider le pus autour des tendons.
- Retirer sur tout le trajet les tissus infectés et nécrosés.
- Laver ++.
- Laisser ouvert pour drainer le pus.
- Un prélèvement est effectué pour retrouver la bactérie en cause et adapter au mieux le traitement antibiotique qui est instauré d'emblée.
- Vérifier les vaccinations antitétaniques.



La situation peut (heureusement rarement) aller jusqu'à l'amputation, voire la mort du patient par septicémie.

La guérison peut être longue et demande des soins importants et une bonne surveillance. Elle doit être suivie d'une bonne rééducation si on veut récupérer une flexion correcte.

Vos interlocuteurs au Comité :

La Présidente
Dominique PÉRIGORD
06.18 44 18 86
18 avenue Guynemer
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
Déléguée de Champigny
perigorddodo@yahoo.fr

le Président Honoraire
Marcel VEZINAT
0612338641
49 rue Jean Jaurès
94350 VILLIERS SUR MARNE
Délégué de Villiers

François MESSINA
Vice-Président
06 14 25 52 02

Le Secrétaire Trésorier
Jacques HASCOËT
06 11 47 76 00
17 Av Georges Clémenceau
94360 BRY SUR MARNE
Déléguée de BRY
jacques.hascoet6@orange.fr

Gérard DUGUET
01 42 83 76 41
6 rue Marcel Carné
94340 JOINVILLE LE PONT
suppléé par
GODILLON Jean-Michel
20 avenue Pauline
94340 JOINVILLE LE PONT
Délégué de Joinville
06 45 44 44 83